

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00944
Numéro SIREN : 890 108 996
Nom ou dénomination : 2LMP IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2024 sous le numéro de dépôt A2024/003115

2LMP IMMO

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 10 000,00 €

Siège social : 5 Rue Maréchal Foch, 56400 AURAY

SIREN : 890 108 996 RCS LORIENT

(La « **Société** »)

**DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023 PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE SUIVANT DECISION
EN DATE DU 10 AVRIL 2024**

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT – RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEURS – CAPITAUX PROPRES INFERIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

L'associé unique décide d'affecter la **PERTE DE L'EXERCICE ECOULE S'ELEVANT A
32 645,93 EUROS** en totalité au compte « **Report à nouveau** ».

Rappel des dividendes distribués antérieurement :

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société (intervenue en octobre 2020).

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social :

L'associé unique, constatant qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L 225-48 du Code de commerce, décide de ne pas dissoudre la Société.

L'associé unique prend acte que :

- Sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- La situation devra être régularisée à l'issue des délais fixés par la loi.

(...)

CINQUIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne enfin tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

Monsieur Loïc POULIQUEN

